

Anne & Guillaume Cottenceau  
Payernettes 19, 1860 Aigle  
078 637 50 45, gcottenc@gmail.com

## **Demande d'autorisation pour la réfection d'un bardage en bois**

### **Exposé et motivations**

Nous souhaitons procéder à la réfection de deux façades de bardage en bois. Celui-ci date de 1990 et a subi l'usure du temps ; par endroit la peinture est écaillée, le bois est gondolé, noirci par des coulures. L'aspect est dégradé et nous craignons des dégâts internes futurs.

### **Modifications**

Le principe du bardage en bois serait conservé ; la disposition verticale serait remplacée par une disposition horizontale (mieux indiquée pour l'écoulement des eaux de pluie). Le bois peint de couleur verte (la plupart des endroits sont maintenant grisés), serait substitué par un bois avec lasure translucide, de finition marron « sable », dont l'aspect présenté sur la fiche produit est visible à droite :



### **Données sur le bâtiment**

Parcelle 3858 (fractionnée de parcelle 634 au 15 avril 2011), bâtiment ECA n. 929, en zone d'habitation de faible densité du PPA "En Passenches".

### **Illustration**

Situation actuelle (photo) :



Simulation informatique :



Avec nos remerciements pour votre réponse.